

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16/06/2025

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil	Présents	Nombre de procuration
15	13	2

L'an deux mille vingt-cinq, le seize juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Maleville conformément à la délibération 2024-07-01 du 26/08/2024, sous la présidence de Madame Fabienne SALESSES, Maire.

Date de la convocation :
10/06/2025

Présents : Fabienne SALESSES – Maire, Benoit GINESTE, Josiane GRES, Emmanuel TOURNEMIRE, Jean-Philippe BEDEL – Adjoints, Marguerite DIEUDE, Aurore FILHOL, Philippe GAUDON, Stéphanie GILHODES-LHERM Denis GUIRAUD, Véronique JALRAN, Anastasia KWIATKOWSKI, Vincent POURCEL,.

Absents excusés : Marie-Elisabeth PONS, Samuel TOURNIER

Procurations : Marie-Elisabeth PONS à Fabienne SALESSES, Samuel TOURNIER à Véronique JALRAN.

Secrétaire de Séance : Emmanuel TOURNEMIRE.

Assainissement : décision modificative

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget assainissement voté le 07/04/2025,

Vu la demande en date du 28/04/2025 en provenance du Service de Gestion Comptable de Villefranche de Rouergue concernant le mandatement des dépréciations de créances sur le budget Assainissement, pour des pièces qui présentent un retard de paiement supérieur à deux ans au 31/12/2024,

Considérant que le taux de dépréciation doit être en adéquation avec la situation des restes à recouvrer et les diligences effectuées par le comptable public afin de retracer le risque probable d'irrecouvrabilité des créances,

Considérant le tableau des créances dont le calcul de provision est basé sur un taux de 30 %,

D'autre part, suite à l'étude concernant le plan d'épandage de la STEP, et au devis validé de la société VALDOC de 4040.00 € HT soit 4848.00 € TTC,

Madame le Maire propose à l'assemblée d'effectuer les virement de crédits comme indiqué ci-dessous,

FONCTIONNEMENT	Montant avant DM	Diminution	Augmentation	Montant après DM
Chapitre / Article				
011 – Charges à caractère général	3 000.00 €	120.00 €		2 880.00 €
61523 Entretien réparation et réseaux				
6817 – Dotation aux dépréciations des actifs circulant	0 €		120.00 €	120.00 €
TOTAL	3 000.00 €	120.00 €	120.00 €	3 000.00 €

INVESTISSEMENT	Montant avant DM	Diminution	Augmentation	Montant après DM
Chapitre / Article				
21 - Immobilisations corporelles				
2156 - Matériel spécifique d'exploitation	59 740,47€	5 000.00 €		54 740.47
203 – Frais d'études, de recherche et de développement	0.00 €		5 000.00 €	5 000.00 €
TOTAL	59 740,47€	5 000.00 €	5 000.00 €	59 740,47€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de procéder aux virements de crédits ci-dessus.
- De charger Mme le Maire des démarches afférentes à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Fabienne SALESSES

